

Le Petit Journal *De Bretoncelles*



Développement du commerce



Le Petit Journal est sur le site de www.bretoncelles.fr

septembre 2009

Sommaire

Edito du Maire	P3
CDC	P4
Conseil Municipal	P6
Bon à savoir	P11
Vie économique	P18
Histoire-Géographie	P19
Divertissement	P21
Service Public	P24
Culture-Rétrospective	P25
Portrait	P30
Associations	P31
Infos	P42
Annuaire	P44

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevée

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Développement du commerce : photos de l'ADI



Aménagement
du centre bourg

Suite aux développements récents et **futurs tant en terme d'habitation (comme la Résidence du Clos du Perche) que d'attractivité commerciale (création de quatre commerces sur les cinq dernières années et amélioration importante des commerces existants), notre commune a engagé une réflexion sur l'aménagement du centre bourg.**

Une commission « aménagement » a ainsi été créée et après plusieurs mois de réflexion et diverses consultations, cette commission propose trois axes majeurs de travail :

- **création d'une zone 30 pour améliorer la sécurité et le cheminement des piétons ainsi qu'une mise aux normes de tous les commerces et de tous les établissements publics en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, obligatoire pour 2015.**
-
- Le réaménagement des zones de parkings existants et éventuellement la création de places supplémentaires.
-
- **L'amélioration de la signalétique commerciale et artisanale.**

C'est probablement une des plus importantes restructurations de Bretoncelles et certainement un des plus gros investissements que la commune va entreprendre mais le dynamisme de nos commerçants et de nos artisans et la renommée de notre village nous obligent à aller de l'avant même en ces temps difficiles.

Nous vous informerons régulièrement sur ce dossier qui va nous mobiliser pendant les deux à trois années à venir.

Comme vous pouvez le constater, le conseil municipal continue inlassablement son travail et le Petit Journal en est le relais, et je **vous demande d'être nombreux à répondre à notre questionnaire et à tous, je souhaite une excellente rentrée.**

Merci aux intervenants externes

Bientôt un PIC À BRETONCELLES.

Un PIC, c'est un Panneau Identitaire Communal. Déjà installé dans la majeure partie des communes du Perche de l'Orne et de l'Eure et Loir, le pilotage appartient au Pays Perche et le financement est réalisé à la fois par le Conseil Régional, le Conseil Général et la CDC.

En ce qui concerne le PIC de Bretoncelles, le Pays Perche, **Maître d'Ouvrage de cette opération**, signale la réalisation **d'une cartographie adaptée au territoire de la Commune** du fait de la superficie importante de son territoire et du nombre élevé de ses lieux-dits. Compte tenu de la configuration du projet (suppression de la carte du Perche et remplacement par un plan du bourg) un **surcoût d'environ 1 758 € HT** est à prévoir.

Toutefois, en accord avec les délégués bretoncellois, le surcoût a été divisé par 2 en acceptant un PIC à 2 volets et non 3 du fait que la carte du Perche est déjà présente à la boulangerie.

Certains observateurs auront sans doute noté que la commune de Ceton, également grande par sa superficie, est dotée de 2 PIC !

NB : il faudra toutefois attendre le printemps prochain pour le trouver proche de **l'église.**

*CdC : Communauté de Communes

Aire de passage des gens du voyage

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage initié par l'État, la Direction Départementale de l'Équipement d'Alençon est intervenu au cours d'un conseil communautaire pour donner des informations sur les aires d'accueil des gens du voyage.

Les aires d'accueil permanents sont obligatoires pour les communes de plus de 5000 habitants : Alençon, Argentan, Flers, Ferté-Macé, L'Aigle.

Les aires de grands passage sont destinées à recevoir des grands groupes de 50 à 200 caravanes voyageant ensemble, notamment ceux convergeant vers les lieux de grands rassemblements traditionnels ou occasionnels. Les aires de grand passage ne sont pas ouvertes en permanence.

Les aires de petits passages doivent pouvoir accueillir entre **5 à 10 caravanes pendant 4 à 5 jours**. Elles ne sont pas obligatoires mais conseillées pour éviter un stationnement anarchique. Un terrain herbeux avec raccordement aux différents réseaux est nécessaire et ne doit pas être trop éloigné des différents services que proposent une Commune. Le ramassage des ordures ménagères doit être prévu.

La création ou la réhabilitation des aires d'accueil bénéficient d'un financement de l'État.

Il est indiqué que la Commune de Rémalard souhaitait réhabiliter l'aire de passage se trouvant sur le bord de la déviation en limite de la Commune de Bellou sur Huisne. Il s'avère que ce terrain se trouve en zone inondable et la réhabilitation n'a pas été acceptée.

En conséquence, la D.D.E. a **soumis la possibilité qu'une** aire de passage puisse exister sur la Commune de Bretoncelles et Condé sur Huisne, seules autres Communes possédant un ensemble de services.

Mais les délégués bretoncellois, peu enclins à la démarche ont fait remarquer à juste titre que la commune de Rémalard **pouvait également s'inscrire** dans le processus.

TRAVAUX RIVIERES

Suite à la délibération du 11 mai 2009, l'entreprise RIVE dont la proposition s'élevait à 4 069 € TTC a été retenue pour effectuer l'étude complémentaire. Cette entreprise a une bonne connaissance du terrain. Le budget prévue pour cette étude est de 5 382 € TTC.

Quelle stratégie d'avenir ?

CdC

Pass-Foncier

La Direction Départementale de l'Équipement donne quelques informations sur le Pass-Foncier.

Le Pass-Foncier est un dispositif d'aide à l'accession à la propriété de logements neufs par des ménages à revenus modestes mis en place en septembre 2006 par le 1% logement et les pouvoirs publics. **S'inscrivant dans le Plan de Cohésion Sociale, le PASS-FONCIER est un dispositif qui consiste à différer l'acquisition** du terrain en consacrant les premières années de remboursement d'emprunt à l'acquisition du logement. Pendant cette période, le portage foncier est assuré par le CIL (Comité Interprofessionnel du Logement). Les communes peuvent venir en aide à ces ménages par le versement de subvention. Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, l'État a également décidé, en 2009 et à titre exceptionnel, d'octroyer une subvention aux collectivités territoriales réalisant des Pass-Foncier, avec pour objectif de ramener leur dépense nette à 2 000€ par logement.

Les communes doivent délibérer pour accepter ce dispositif.

Un sujet de réflexion que ne manquera pas d'aborder le Conseil Municipal.

INTERVENTION
DU PAYS PERCHE

La Directrice du Pays du Perche Ornaïs, donnent des informations sur l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). Cette opération a pour objectif de lutter contre l'habitat dégradé, de maintenir les personnes âgées chez elles, de remettre sur le marché des logements vacants, etc.... Un document présentant cette opération a été remis aux délégués communautaires (il est consultable en mairie de Bretoncelles).

De même, le chargé de la cellule d'animation LEADER* du Pays Perche Ornaïs présente le programme LEADER* Grand Perche 2008-2013. Trois grandes orientations ont été retenues :

Organiser et développer une culture commune de l'accueil,

Accueil d'activités économiques valorisant le territoire,

Assurer une qualité de vie favorable à l'accueil.

Il détaille les différentes actions de chacun de ces 3 thèmes et précise les modalités d'intervention du programme LEADER (document remis en séance).

* LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

CENTRE DE LOISIRS
DES MERCREDIS

La CdC propose la mise en place d'un Accueil Collectif de Mineurs à Caractère Éducatif (ACMCE) toute la journée des mercredis en période scolaire à compter du 9 septembre 2009 sur les trois pôles scolaires.

Cet ACMCE sera ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30 pour un maximum de 50 enfants. Les enfants pourront être inscrits par demi-journée avec ou sans repas.

Les tarifs suivants sont proposés :

4€ la demi-journée sans repas

3€ tarif réduit (non-imposable)

8,50€ la journée avec repas

6,50€ tarif réduit (non-imposable)

3,50€ le repas

Gratuit à partir du 3^{ème} enfant de la même famille fréquentant la structure en même temps.

La préparation des repas sera réalisée par une cantinière.

Les enfants auront la possibilité de bénéficier d'activités du CEL (Contrat Éducatif local) et de sorties.

Eau et assainissement

Le Conseil Municipal a approuvé les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

Ces rapports sont consultables à la mairie.

Le prix du m³ est fixé respectivement à 1.52 € et 1.89 € pour l'eau et l'assainissement sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³.

Hors redevance pollution, dont la taxe fixée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et qui s'élève à 40.86% et 35.59% ces deux dernières années, **l'augmentation du prix de l'eau est limitée à 16.71% sur 12 ans, ce qui représente environ 1.39% l'an.**

La même sagesse est constatée pour l'assainissement avec une augmentation de 22.35% sur 12 ans, y compris la taxe de modernisation des réseaux. Sans celle-ci, la redevance est légèrement inférieure à 1% l'an.

Abri voyageurs

Les associations ont accepté le principe de se réunir au gymnase lorsqu'elles organisent une sortie en car, un lieu certes éloigné du bourg mais qui bénéficie d'un parking conséquent.

L'association BPN, Bretoncelles Patrimoine et Nature réfléchit de son côté pour initier le départ des sentiers au même endroit.



Ces mesures favorisent le stationnement en centre bourg, quelquefois difficile, notamment les jeudis et samedis.

Pour autant, un abri était nécessaire pour assurer la protection des personnes. **Grâce à l'achat d'un abri et de 5 bancs, ce sera chose faite. Le coût s'élève à 3519 €.**

Un nouveau panneau **D'ENTRÉE DE BOURG**

Les utilisateurs de la route de Moutiers ont certainement remarqué la mise en place d'un panneau 70 à hauteur de La Dourdannerie, avec comme conséquence l'absence de limitation au niveau de la maison de retraite.

Face à ce danger, le panneau d'entrée de bourg sera avancé au niveau de la résidence des Grands Prés, assorti d'un panneau de limitation à 70, tandis qu'un panneau 50 sera apposé au pont de La Donette.

Plan de relance

pour Bretoncelles

Face à la crise économique, l'État favorise l'investissement pour relancer l'économie. Les mesures annoncées par le Président de la République et mises en œuvre par le Premier Ministre et son Gouvernement visent à protéger les populations les plus fragiles. C'est pourquoi a été privilégiée l'aide à l'investissement dans les domaines qui touchent à l'accueil et la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Un financement de 856.324 € a été accordé en faveur de l'extension de l'EH-PAD de Bretoncelles, Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes.

Journées européennes du Patrimoine

Bretoncelles Patrimoine et Nature s'est inscrite à ces journées en vue de promouvoir le 1er salon de Patrimoine à Bretoncelles.

Fixées au 3ème week-end de septembre, ces journées se dérouleront les 19 et 20 septembre prochain.

La boucherie : Résultats

DE L'OUVERTURE DES PLIS

et attribution des subventions

5 entreprises se partageront les 8 lots prévus pour l'aménagement de la boucherie-charcuterie pour un montant de 153.350 €, nettement en deçà du budget initialement prévu.

La commune s'est vu attribuée une subvention au titre de la DDR, Dotation de Développement Rural, d'un montant de 100.000 € afin d'encourager fortement son dynamisme.



Pour sa part, le Conseil Général a également accordé une aide de 10.000 €.

Rendez-vous début décembre, date des premiers coups de pioche.



La boucherie avant travaux.

Sécurisation

DU RÉSEAU D'EAU

La sécurisation des réseaux d'eau est devenu une nécessité pour éviter toute rupture d'alimentation. Dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau, la commune a demandé une étude de sécurisation du réseau de **Bretoncelles avec le syndicat de l'eau du Pas St Lhomer.**

ANALYSE DE L'EAU

Comme chaque année, une analyse pesticides des eaux de la station du Verger a été faite. Les résultats sont conformes aux normes en vigueur.

Appels à projets du SAGE*

Le but est de recenser les projets répondant aux **objectifs du SAGE et pouvant bénéficier d'aides financières** des différents partenaires.

L'appel à projets vise des opérations permettant d'atteindre le bon état des eaux et des milieux aquatiques sur le territoire du bassin de l'Huisne et peut concerner la restauration de la qualité de l'eau, la protection et la réhabilitation des milieux aquatiques, les économies d'eau, la réduction du risque lié aux inondations et le développement cohérent et durable du territoire. A ce titre la **commune s'inscrit pour la création d'une zone naturelle sensible** en vue de protéger une zone humide et les vallées de La Donette et de La Corbionne.

A propos de cette zone, le conseil municipal décide de retenir le nom « **Marais et Vallées de Bretoncelles** ».

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Hausse limitée pour les repas de la cantine

Conseil Municipal

Agrandissement du gymnase

La normalisation des vestiaires et des sanitaires **du club de foot d'une part et les besoins pour loger le matériel de la commune d'autre part** ont conduit à prévoir une prolongation du gymnase.

Ce choix conjugué à la fois la proximité du terrain de sports et du local technique existant.

Selon les estimations de l'architecte, le montant des travaux s'élèverait à 216.117 € TTC dont 125.580 € TTC pour l'aménagement des vestiaires et des douches.

Parallèlement, il convient de redimensionner le terrain pour le mettre aux normes réglementaires, **d'y apporter de la terre végétale, de le drainer et d'y poser 100 mètres de main courante.**

Un coût estimé à 39.241 € TTC.

Une demande de subvention auprès de la ligue a été faite pour le domaine sportif.

Poste électrique à La Crinière

Le syndicat d'électrification de Dorceau a fait part de son souhait de créer un poste pour renforcer en basse tension la Crinière et la Carrière.

Desservis actuellement par une ligne directe à travers champs, la nouvelle ligne longerait la route menant à la Crinière.

Ce quartier héberge le calvaire du Capitaine Pommerelle, **c'est pourquoi le Conseil a demandé l'enfouissement de la ligne sur la partie publique.**

Conteneurs poubelle

« Soucieux de protéger notre environnement et le **respect d'autrui, la commune a fait paraître un article dans le « Petit Journal » de mai dernier soulignant l'intérêt de rentrer les conteneurs individuels à ordures ménagères.**

Point n'est besoin de prendre un arrêté municipal pour faire respecter cette mesure tant les habitants sont disciplinés pour préserver le meilleur aspect de notre village ».

Ce sont les termes d'une lettre pour rappeler cet usage environnemental.

Tarifs des repas de la cantine

En cette année de crise, le Conseil Municipal a largement débattu pour fixer le prix des repas à la cantine.

Alors que le prix du repas est fixé à 2.85 €, il faut **savoir que son coût de revient s'élève à 4.92 € hors dépenses d'investissement et 5.74 €, dépenses d'investissement comprises.**

Chaque année, le tarif est fixé dans les limites du raisonnable pour tenter de réduire cet écart.

La société RGC qui fournit les repas prévoit une augmentation de 2.7% pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil a donc décidé de limiter la hausse du **même pourcentage pour tenir compte de l'effet « crise » subi par l'ensemble des ménages.**

La hausse est donc limitée à 8 centimes par repas pour les enfants. **C'est un effort important pour la commune qui doit financer un déficit annuel de 30.000 € environ.**

C'est un choix pour aider les familles.

Échec et Mat !

Seulement une centaine d'abonnés pour l'eau et une trentaine pour l'assainissement ont choisi en 2009 le prélèvement automatique.



Trop peu pour faire **des économies d'échelles** ; trop de problèmes rencontrés pour traiter les rejets **dans le cadre d'opposition ou de comptes insuffisamment approvisionnés** ; trop de problèmes informati-

ques tant à la Mairie qu'à la Trésorerie provoquant moult heures supplémentaires conduisent à abandonner ce service dès 2010.

Même la perception, qui favorise ce **système, considère qu'il n'est pas efficient** eu égard au nombre de souscripteurs.

Ils sont venus en 2009 :

- Le 26 mai : Maxence LEGER
- Le 2 juin : Wendy NARGUET
- Le 22 juillet : Chloé DU COURTHIAL
- Le 27 juillet : Marylou MINET
- Le 27 juillet : Loane MINET
- Le 30 juillet : Jaysson DUPIN

*assistantes
maternelles
agrées
de
Bretoncelles*

Ils se sont unis en 2009 :

- Le 6 juin : Yann JOUQUET et Florence COHIDON
- Le 20 juin : Christophe BUSLOUP et Françoise THUAULT
- Le 20 juin : Stéphane ROCHETEAU et Sandrine DESHAYES
- Le 11 juillet : Sébastien CHAUMETON et Isabelle BLOT
- Le 11 juillet : Laurent MAILLARD et Jessica DEBUCHY
- Le 8 août : Franck PICHEREAU et Carole MAUGUIN

Madame FINET Nabila
La Pezassière
02 37 37 29 09

Madame MARCHAND Hélène
Le Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Ils nous ont quittés en 2009 :

- Le 1er juillet : Jackie HAYE, 62 ans
- Le 16 août : Fabienne PELAY, née VASLIN, 39 ans
- Le 22 août : Olga GUEDE née BENEL, 87 ans
- Le 23 août : Thérèse HAYE née LEBOURG, 82 ans
- Le 25 août : Mireille GUYON, née PELLETIER, 80 ans

Madame PICHOS Évelyne
4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Madame RIVA Annick
2 Rue Roger Calbris
02 37 37 27 94

Naissance exceptionnelle :

Le 10 août : 2 tourterelles sont nées à la mairie dans une jardinière de fleurs, à la fenêtre du 1er étage.
Félicitations aux parents pour leur esprit républicain.

C'est aussi la preuve que le fleurissement de la commune est appréciée de tous !



Pour un stationnement civique

Bon à savoir

Stationnement dans la commune

C'est devenu une priorité pour les élus. Toutes les études futures prendront en compte la problématique du stationnement et de l'accessibilité.

C'est déjà le cas pour le projet d'aménagement du bourg.

En attendant une refonte complète de notre cœur de village, des places vont être matérialisées au sol dans la rue Lucien David pour favoriser le stationnement face à la zone artisanale du centre et la rue Ernest Sagot qui fera l'objet d'une refonte complète dans quelques années dans le cadre de l'enfouissement des réseaux.

La rue Sophie Girard est aussi à l'étude.

Quelques règles concernant le marquage au sol :

Le stationnement est autorisé dans les emplacements réservés à cet effet.

Une ligne jaune continue sur la bordure du trottoir exclut tout stationnement qui est considéré dangereux.

Une ligne jaune en pointillé sur la bordure du trottoir permet un arrêt minute.

Un rappel :

Les habitations dans les angles de carrefour doivent faciliter la vue par la taille des haies à 1 mètre du sol.

Stationnement rue Lucien David

5 places créées face à la mairie, côté pair.

Stationnement rue Ernest Sagot

11 places créées côté pair du numéro 4 au 28.

6 places créées côté impair du 11 au 13.

1 place minute à l'hôtel de la gare.

Ce stationnement en alternance devrait permettre un ralentissement de la circulation.

Il n'est pas exclu d'y apporter d'autres éléments de ralentissement.

Un arrêté municipal sera pris pour formaliser ces nouvelles règles.

Attention à la gendarmerie qui pourra verbaliser les contrevenants, même si **l'objectif communal est** avant tout de prévenir et de sécuriser.



Plus jamais ça

Nouvelle

Réglementation

pour les mini-motos
et mini-quads

Depuis le 2 juin 2009, les propriétaires actuels de mini-motos et/ou de mini-quads doivent déclarer ces véhicules auprès du **ministère de l'Intérieur dans un délai de 6 mois, soit jusqu'au 3 décembre 2009.**

En revanche, toute acquisition de ce type de matériel à compter du 2 juin dernier doit être déclarée dans les 15 jours.

Passeports

biométriques

Depuis le 9 juin 2009, la mairie de Bretoncelles ne peut plus instruire les dossiers de demande de passeports.

Seules les communes ci-après sont habilitées : Alençon, La Ferté Macé, Flers, Vimoutiers, Le Theil sur Huisne, Briouze, Mortagne au Perche, Gacé, Domfront, Rémalard, Argentan.

En cas du choix de Rémalard, il est conseillé de prendre rendez-vous.

Services fiscaux

Depuis le 1er septembre 2009, les inspections de fiscalité immobilière des centres des impôts **d'Argentan, Domfront et Mortagne** sont fusionnées avec celle **du centre d'Alençon** qui devient l'interlocuteur unique départemental.

Le site Internet en ligne

Bon à savoir

	Au Moulin de Thivaux		A la Gilardière	
	2008	2009	2008	2009
Année	2008	2009	2008	2009
Janvier	98,5	74,6	68	63
Février	63,5	34,7	76	35
Mars	104,7	40,4	97	38
Avril	65,1	39,6	61	44
Mai	73,5	51,7	63	39
Juin	47,5	77	49	73
Juillet	33	34,4	33	26
Août	67,4	9	64	10

Précipitations exprimées en millimètres (données corrigées pour la Gilardière)

Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.



Site Internet de Bretoncelles

Grâce au site, vous pouvez désormais consulter le Petit Journal en couleur. **Vous y trouverez également les versions précédentes et une multitude d'informations comme par exemple l'agenda culturel et l'accès aux formulaires téléchargeables sur Internet. Sont également accessibles les menus de la cantine, les arrêtés et les horaires de train.**

A noter que vous pouvez obtenir une adresse à votre nom hébergée sur le site de bretoncelles (ex : votrenom@bretoncelles.fr) en vous adressant à l'espace culturel Abbé Fret.

Information Pratique : www.bretoncelles.fr

Chiens errants et crottes, tout est question de civisme.

L'été a réservé quelques surprises en matière d'errance de chiens, au point qu'il est utile de rappeler certaines règles en la matière pour le bien de tous. « Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ... tout chien circulant sur la voie publique, même accompagné, doit être identifiable.... Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.... Toute personne a le droit de saisir et de faire conduire à la fourrière les chiens et chats errants sur leur terrain.... ».

Voilà quelques extraits des textes en vigueur, suffisamment explicites.

La commune de Bretoncelles possède un chenil pour enfermer les chiens errants, mais il faut savoir qu'il en coûte **50 euros par jour pour le propriétaire contrevenant**.

Les crottes aussi parasitent la vie d'autrui. C'est une problématique que la municipalité entend prendre en compte dans ses futurs projets. En attendant, les propriétaires de chiens seraient bienveillants de ramasser les excréments de leurs animaux pour le bien-être de tous et la propreté de notre village.

Le département de l'Orne compte pas moins de 505 communes

*et près de 300 000 habitants, en hausse modérée de 0.18%
au dernier recensement grâce à une évolution importante
sur le territoire du Perche, proche de 3 %.*

A noter que 9 communes sur 10 comptent moins de 1000 habitants.

Structure de la population de Bretoncelles

Avec 1 400 habitants, la commune de Bretoncelles se classe au 33^{ème} rang avec une croissance **constante depuis 1990**. La densité atteint aujourd'hui **34,8 hab./km²**. La moitié de la population est âgée de 20 à 64 ans contre 30 % pour les plus de 65 ans et 20 % pour les moins de 20 ans.

70 % de la population réside à Bretoncelles depuis plus de 5 ans et 20 % en provenance essentiellement de la région parisienne l'ont adopté sur la même période.

On recense également **614 résidences principales** et près de **200 résidences secondaires**. A noter que 55 % des résidences ont été construites avant 1949 et 21 % depuis 1975.

Toutefois, on note une évolution, puisque 30 % des résidents ont au plus 4 ans d'ancienneté dans leur logement. La location se situe au ¼ de l'ensemble des logements, soit près des ¾ en propriété.

95% des résidences principales sont équipés de salle de bain et 77% en chauffage central.

L'équipement des ménages en véhicules est également en hausse avec **87 % des ménages** possédant au moins une voiture et un tiers 2 voitures et plus.

Population active

69,70 % exactement, âgés de 15 à 64 ans sont des actifs, soit 554 personnes dont 493 ont réellement un emploi, ce qui établit le nombre de chômeurs à 61, **en taux encore élevé de 11 % mais néanmoins en nette amélioration par rapport à 1999 (16,9 %)**.

A noter que les 2/3 ont un statut de salariés. En cette période de crise, il serait intéressant de vérifier les données actuelles, ce que fera le « Petit Journal » dans une prochaine édition.

Si l'égalité hommes et femmes a beaucoup progressé chez les salariés, avec 212 hommes et 206 femmes, une quasi égalité chez les fonctionnaires, loin s'en faut pour les non salariés avec 56 hommes dont 25 employeurs et 23 femmes dont 3 employeurs !!

Données : Recensement 2006

Horaires SNCF du 5 juillet 2009
au 12 décembre 2009

Bon à savoir

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	Ts Ij	L à V	Ts Ij	Ts Ij	L à V	S - D	L à V
PARIS MONTPARNASSE		05:34	11:34	13:04	15:34	16:34	17:49	18:34	18:34
VERSAILLES CHANTIERES		05:47	11:47	13:17	15:47	16:47	18:02	18:47	18:47
CHARTRES (D)	06:10	06:44	12:44	14:14	16:44	17:44	18:49	19:44	19:44
LA LOUPE	06:39	07:12	13:12	14:42	17:12	18:12	19:22	20:15	20:15
BRETONCELLES	06:46	07:19	13:19	14:49	17:19	18:19	19:30	20:23	20:23
CONDE SUR HUISNE	06:51	07:24	13:24	14:54	17:24	18:24	19:35	20:29	20:29
NOGENT LE ROTROU (A)	06:56	07:31	13:29	14:59	17:29	18:29	19:42	20:36	20:36
CORRESPONDANCE		08:16	14:11	16:08			20:03		
LE MANS	07:45	08:49	14:47	16:50	18:15	19:15	20:43	21:20	

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris

Jours de circulation	L à V	S - D	L à V	L à V	S - D	L à S	D	Ts Ij	L à V	L à V	S - D
LE MANS	05:35	05:35	05:35	07:48		12:39	12:59	15:24	16:45	17:45	17:30
CORRESPONDANCE	06:13	06:13	06:13					15:58			18:04
NOGENT LE ROTROU (D)	06:44	06:49	06:55	08:37	08:37	13:27	13:46	16:37	17:37	18:37	18:37
CONDE SUR HUISNE	06:50	06:55	07:01	08:43	08:43	13:33	13:52	16:44	17:43	18:43	18:43
BRETONCELLES	06:55	07:00	07:07	08:48	08:49	13:38	13:58	16:48	17:48	18:48	18:48
LA LOUPE	07:03	07:08	07:16	08:56	08:56	13:45	14:05	16:56	17:56	18:55	18:56
CHARTRES (A)	07:32	07:37	07:47	09:25	09:25	14:14	14:33	17:25	18:25	19:25	19:25
VERSAILLES CHANTIERES	08:18	08:23	08:48	10:23	10:23		15:23	18:23	19:18	20:23	20:23
PARIS MONTPARNASSE	08:30	08:35	09:00	10:35	10:35		15:34	18:34	19:30	20:35	20:34

Prix indicatifs au départ de BRETONCELLES*

CHARTRES : 8,20€ - VERSAILLES : 17,80€ - PARIS : 19,90€
CONDE : 1,90€ - LA LOUPE : 2,50€ - LE MANS : 12,10€
NOGENT : 3,00€

* Billet aller simple plein tarif en 2ème classe.

Il n'y a pas de distributeur de billets, ni composteur : les voyageurs non munis de billet ou n'ayant pas composté sont invités à se présenter au contrôleur situé en milieu de train ou, dans les nouvelles rames, entièrement automatisées, attendre le passage de ce dernier.

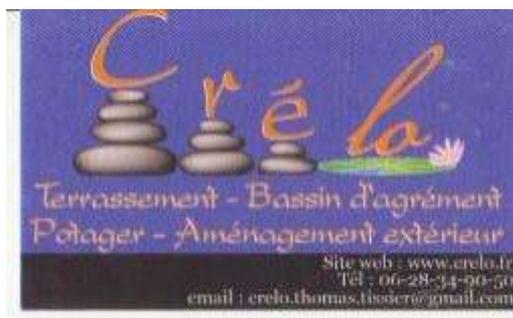
CRELO : une passion avant tout
Originaire de Condé sur Huisne, Thomas TISSIER est un pur percheron qui évoque **volontiers sa passion pour l'eau**. Dès son plus jeune âge, il aménage des petits bassins chez ses parents.

Toutefois ses études s'orientent dans le sport qui le conduit à exercer le métier de moniteur éducateur.

Un BTS « Système constructif Bois et Habitat » en poche, Thomas revient à sa passion **et décide de créer son entreprise**. Elle s'appellera **CRELO pour création autour de l'eau**. Il propose des aménagements paysagers en général, avec des créations de bassins en particulier, principalement des bassins d'agrément.

Tout est possible, du bassin de 250 à **2500 litres pour les cas les plus fréquents** dans le cadre de bassins préformés mais également sans limite grâce au système de bache.

Et pour ceux qui souhaitent revisiter leur jardin, Thomas aménage des potagers rehaussés, une nouvelle conception qui permet de jardiner sans se baisser. Grâce à des systèmes écologiques, ces jardins conservent **malgré tout l'humidité nécessaire à la végétation**.



Installé à La Petite Forêt depuis le 1er avril 2009, Thomas TISSIER est joignable au :

06 28 34 90 50 et par email :

Crelo.thomas.tissier@gmail.com

Son site : www.crelo.fr

CARTON D'ART : FAIT POUR DURER

La zone artisanale du centre verra bientôt une nouvelle activité, gérée par Claude VAN DER MAELEN.

Inscrite au registre du commerce depuis le début de l'année, **Claude exerce son métier à son domicile dans des conditions plutôt étroites et c'est avec impatience qu'elle compte s'installer dans cette nouvelle zone** où Olivier BOULAY lui prépare son futur atelier.

Mais quelle est donc cette activité ?

Comme son nom l'indique, c'est de l'art en carton !

Claude fabrique des objets artistiques de sculpture et des meubles en carton, que des pièces uniques. Et **comme elle aime à le dire, ces meubles s'inscrivent dans la durée pour se transmettre de génération en génération, bref, ce n'est pas du jetable mais du patrimoine !**

Quand à l'objet de vos envies, aucun interdit puisque

Claude travaille sur commande et tout est possible, tant dans les formes que les dimensions.

La photo ci-dessus



Un fauteuil enfant, d'une solidité étonnante

montre un fauteuil pour enfant avec deux tiroirs. Ce professionnalisme a été acquit après 600 heures de formation. Et comme Claude entend persévérer pour devenir formateur, elle doit compter 1600 heures de formation pour obtenir son agrément.

Cerise sur le gâteau, tous les bénéfices nets de l'entreprise sont versés à la Fondation internationale « L'Art de Vivre » et plus précisément la branche « jeunes filles en détresse dans les pays défavorisés ».

Le Petit Journal reviendra sur ce sujet.

Pour contacter Carton d'Art, il suffit d'appeler le 06 19 97 16 13, en attendant la ligne fixe.

Deux portes ouvertes mensuelles, de préférence le week-end, permettront de découvrir cette nouvelle activité.

La Société Percheronne d'histoire et d'archéologie (suite)

Histoire

Le numéro de mai faisait état de l'assemblée générale de la société percheronne d'histoire et d'archéologie qui s'est réunie à Bretoncelles le 29 septembre 1910.

Assemblée générale de la société Percheronne **D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE**

Le 29 septembre 1910

A onze heures avait lieu l'Assemblée générale dans la grande salle de l'hôtel de ville, gracieusement mise à la disposition de la Société par la Municipalité de Bretoncelles.

M. le vicomte de Romanet présidait, ayant à ses côtés M. Denis, maire et conseiller d'arrondissement, M. l'abbé Havas, M. l'abbé Fontaine, MM. Le docteur Levassort et Georges Creste, vice-président et trésorier de la Société.

Une assistance, qu'on peut évaluer à deux cents personnes, se pressait dans la salle, pourtant vaste, ayant peine à la contenir.

Après avoir adressé ses remerciements à M. le Maire de Bretoncelles pour son aimable accueil, M. le Président rendit hommage à la mémoire de notre secrétaire, M. Lucien Fournier, que nous avons conduit la veille à sa dernière demeure à Mortagne, l'un des fondateurs de la Société à laquelle il n'avait cessé d'apporter depuis, ses soins et sa collaboration active et dévouée.

Le rapport financier fut présenté par M. G. Creste, trésorier, et établit la bonne situation de la Société, qui compte actuellement plus de deux cents membres.

Puis M. Tournouer, avec le



charme et la maîtrise qui caractérisent ses travaux, monta, dans une remarquable étude sur **l'Abbé Fret et son Œuvre, ce modeste curé d'une petite paroisse perdue dans la campagne et dénuée presque de toutes communications, réunissant seul et sans l'aide de personne les immenses matériaux nécessaires à la composition des trois volumes de ses Chroniques Percheronnes, se faisant ainsi l'initiateur des Études sur notre histoire locale, et composant en outre pour l'instruction des paysans, au milieu desquels il vivait, ses almanachs du Diseur de Vérités.**

C'est une véritable médaille que M. Tournouer a frappée de cette si attachante figure de **l'abbé Fret, composition dont la délicatesse et le fini ne le cèdent en rien au bronze de M. Barillet.**

La séance se termina par la lecture que fit M. le docteur Levassort, remplaçant l'auteur, M. l'abbé Godet, retenu par un deuil de famille, d'un intéressant travail, le Moulin Renault et l'industrie du Fer dans la région de Bretoncelles. Autrefois florissante et occupant de nombreux ouvriers, cette industrie est depuis longtemps disparue; les hauts fourneaux du Moulin Renault, de Longny et autres, sont maintenant éteints; M. l'abbé Godet estime qu'ils pourraient être rallumés, mais désire qu'ils le soient par des mains françaises et au bénéfice de notre pays.

Il est midi. Les ecclésiastiques nombreux à la séance reçoivent au presbytère hospitalité généreuse et empressée.

Nos dames et Messieurs allèrent banqueter à l'hôtel de la Croix Blanche. Ce fût, paraît-il, très gai et plus prolongé; ne fallait-il pas préluder aux joies plus austères des visites archéologiques.

Ces quelques lignes proviennent du Bulletin numéro 4 du **15 octobre 1910 de la Société Percheronne d'histoire et d'archéologie.**

Rendez-vous en janvier pour l'allocution de l'abbé Havas prononcée en l'église de Bretoncelles lors de cette Assemblée générale.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Géographie

Le Petit Journal, dans son édition de janvier 2009 a créé une page géographie en soulignant certains points du rapport du PLU.

Après la géologie, la topographie, nous restons dans le domaine de l'hydrographie.

LA GESTION DE L'EAU

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 affirme la nécessité d'une gestion équilibrée et institue le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui fixe sur chaque grand bassin les orientations fondamentales de cette gestion équilibrée.

La commune de Bretoncelles appartient aux schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassin de Seine Normandie et Loire Bretagne.

Un SDAGE est un outil de l'aménagement du territoire qui vise à obtenir les conditions d'une meilleure économie de la ressource en eau et le respect des milieux aquatiques tout en assurant un développement économique et humain en vue de la recherche d'un développement durable.

Les principales orientations du SDAGE du bassin Seine Normandie sont :

Restaurer et valoriser les milieux aquatiques avec l'objectif d'améliorer la fonctionnalité des rivières, de préserver les zones humides et d'assurer un entretien adapté des milieux. Le SDAGE insiste sur la nécessité d'agir au niveau des

Bassins versants et des vallées, de réduire le ruissellement et l'érosion et de limiter l'extraction de matériaux alluvionnaires.

Gérer qualitativement les eaux superficielles et souterraines afin d'améliorer la qualité générale avec une réduction des foyers de pollution et une réduction des apports diffus (ruissellement en zone rurale, phytosanitaires, nitrates); de réduire les nutriments; de protéger la santé publique avec une préservation des ressources en eau potable et confortement des procédures de protection des captages; de prévenir les pollutions accidentelles.

Gérer des crises : gérer des étiages et gérer durablement les nappes.

Coordonner les actions à une échelle plus cohérente : mise en place de SAGE avec pour chacun des orientations essentielles.

Améliorer les connaissances et la communication : favoriser la diffusion de l'information; améliorer les connaissances en vue d'une meilleure gestion.

La commune appartient également au SDAGE du bassin de Loire Bretagne. Il a été approuvé le 26 juillet 1996 et entré en vigueur le 1er décembre 1996.

Les sept objectifs vitaux du SDAGE du bassin Loire Bretagne sont :

Gagner la bataille de l'alimentation en eau potable,
Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de surface,
 Retrouver des rivières vivantes et mieux les gérer,

Sauvegarder et mettre en valeur les zones humides,
 Préserver et restaurer les écosystèmes littoraux,
 Réussir la concertation notamment avec l'agriculture,
 Savoir mieux vivre les crues.

Le SDAGE Loire Bretagne précise l'intérêt des zones humides comme rôle irremplaçable dans le cycle de l'eau en régulant les débits et en réalimentant les eaux souterraines. Elles sont parmi les écosystèmes les plus productifs sur le plan biologique. Le SDAGE a mis en place une véritable politique de préservation et de gestion basée sur la reconnaissance de leur statut d'infrastructure naturelle.

A ce titre les SAGE doivent établir des inventaires et la cartographie des zones humides dans leur périmètre, en tenant compte de la valeur biologique et de leur intérêt pour la ressource en eau.

Le SDAGE du bassin Loire Bretagne préconise que les communes intègrent les zones humides dans leurs documents d'urbanisme en prenant des mesures de protection telles que :

L'interdiction d'affouillement et d'exhaussement du sol,
L'interdiction stricte de toute nouvelle construction,
 La protection des boisements par classement en espace boisé.

Bretoncelles fait également partie du SAGE du bassin de l'Huisne qui poursuit les mêmes objectifs.

HORIZONTALLEMENT

- 1-Depuis peu, ont repris les cartables.
- 2-Arbre surnommé désespoir du singe.
- 3-Mesurer. Gratification de dix points à la belote.
- 4-Encore. Découle.
- 5-De là. Excroissance.
- 6-Mise à sec. Symbole chimique.
- 7-Casées.
- 8-Raccourcie. Crasseux.
- 9-Qualifiées de longues en hiver. Conjonction.
- 10-Arrivées. Espionne.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										■
3	■						■			
4				■	■					
5			■	■	■					
6						■	■	■		
7									■	■
8						■				
9								■		
10	■					■				

verticalement

- A-Pronom démonstratif raccourci. Poivriers grimpants.
- B-Sacrement des prêtres.
- C-Etat d'Asie. Plante textile.
- D-Parcours. Langue antique.
- E-Etourdies.
- F-Rangée.
- G-Fin d'infinif. Symbole chimique. Crochet.
- H-Canard marin. Possessif.
- I-Grain de beauté. Elle a sa table.
- J-Bramer. Période.

RÉHABILITATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS, C'EST PARTI.

Vous avez peut être remarqué que depuis le mois de juillet des travaux ont débutés dans notre Centre de Secours. La couverture existante a laissé provisoirement la place à des bâches le temps des vacances et le plafond de la remise a été démonté.

L'ensemble des travaux permettra de donner un coup de jeune à notre caserne et de la mettre aux normes d'hygiène nécessaires à la désinfection de véhicules sanitaires. Une salle de formation et des bureaux seront également réalisés.

Durant les travaux des véhicules stationneront à l'extérieur du Centre de Secours. Nous vous demandons de bien vouloir stationner uniquement sur les places de parking disponibles afin de faciliter les départs en intervention.

Du coté de la formation, **le recyclage LSPCC* s'est déroulé cette année dans les silos de la SCAEL à Bretoncelles.** Ce site à l'avantage de comporter des espaces verticaux d'une vingtaine de mètres de hauteur, parfaitement adaptés aux manœuvres de secours en excavation ou aux manœuvres de sauvetage.

L'activité opérationnelle reste majoritairement portée sur le secours à victimes. La dernière en date **est un accident de la route mettant en cause 2 voitures lors d'un face à face sur la RD 923.** Les 2 enfants assis à l'arrière de la première voiture sont légèrement blessés car ils étaient correctement attachés dans leur siège. Le conducteur du même véhicule est plus gravement touché du fait de nombreuses fractures. La quatrième victime a été transportée au centre hospitalier de Dreux pour des examens.

Cette intervention a nécessité la présence du VSAV* et du VTU* de Bretoncelles, de 2 VSAV* et du VSR* de Nogent le Rotrou, la Gendarmerie et le SMUR* de Nogent le Rotrou.

Quelques minutes après l'accident, un feu de véhicules s'est déclaré à Condé sur Huisne dans l'enceinte du garage Citroën. Un des 2 véhicules accidentés précédemment à pris feu sur la dépanneuse qui était stationnée à proximité du garage. C'est donc une nouvelle équipe du CIS* Bretoncelles qui a été bipée avec le CCF40* et le VAL* pour combattre cet incendie, le VSAV* étant toujours à l'hôpital de Nogent le Rotrou.

Finalement le feu a été stoppé avant qu'il ne se propage au garage grâce à l'action de 2 petites lances.

Une fois de plus plusieurs véhicules de notre CIS ont pu intervenir simultanément sur 2 interventions grâce à notre effectif. Cela ne signifie pas que le recrutement de nouveaux Sapeurs Pompiers doit se relâcher bien au contraire.

Nous lançons donc un nouvel appel à candidatures. Si vous vous sentez prêt à faire le pas composez le 02.37.37.20.25.

* LSPCC : Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes ; VSAV : Véhicule de Secours et d'Assistance à Victimes ; VTU : Véhicule Tout Usage ; VSR : Véhicule de Secours Routiers ; SMUR : Service Médicale d'Urgence et de Réanimation ; CIS : Centre d'Incendie et de Secours ; CCF40 : Camion Citerne Feu de Forêt 4000 litres ; * VAL : Véhicule d'Appui Logistique

Au Pays des Incas

Par Jean Bonis

Une nouvelle fois Jean Bonis vient nous faire voyager avec ses superbes photographies. Une discussion sur ses impressions de photographe-voyageur **aura lieu pendant le vernissage, ainsi qu'une projection** de ses plus belles photos : une rencontre à ne pas manquer !

De Plus, pour introduire à la lecture de son nouveau roman « Le chemin de Damas », Jean Bonis fera un exposé sur le thème : « Les guerres actuelles : Ethniques, haineuses, idéologique et sans fin ». **Sensibilisé aux malheurs des pays qu'il visite, il expliquera sa vision des conflits dont il a été témoin à travers le monde.**

Exposition du 12 septembre au 03 octobre 2009

Vernissage le 12 septembre à 17h30 à la salle de conférences

Conférence « **les guerres actuelles...** » le 26 septembre à 17h30 – Salle de conférences

Les Couverts Végétaux

Par Jean Baptiste Huchon

Jean Baptiste Huchon viendra nous présenter l'intérêt des couverts végétaux. Ce sont des cultures secondaires, semées entre deux cultures principales, destinées à occuper l'inter culture dans un objectif agronomique et environnemental. Ces couverts sont parfois récoltés comme fourrage (ou culture ?), mais ce n'est pas l'objectif principal. Les autres termes utilisés sont les engrais verts, les cultures intermédiaires, les Cipan (culture intermédiaire piège à nitrate).

En 2008, 4 agriculteurs du Perche ornais se lancent dans l'implantation de couverts végétaux, entre 5 et 20 ha chacun et les résultats sont pour le moins surprenants. La grande diversité d'espèces mise en place montrent des résultats très différents suivant l'exposition et la qualité des sols. Ces cultivateurs sont aussi soucieux du risque d'interdiction rapide de certains produits phytosanitaires.

Une visite d'une plateforme sera organisée le 21 novembre, suivi d'une conférence animée notamment par JB Huchon et Jean Claude Leroyer.

Exposition du 14 au 28 novembre 2009

Vernissage le 14 novembre à 17h00 à la salle de conférences

Visite de plateau – **21 novembre RDV 14h derrière l'église**

Conférence – 21 novembre à 17h00 – Salle de conférences

Art. 1. : Le concours est gratuit, ouvert à tous, à l'exception des membres du bureau de BPN.

Art. 2. : La participation consiste en une photo (numérique ou argentique) du patrimoine bâti ou naturel de la commune de Bretoncelles et à cet effet comportera un titre du sujet. Seul le format 10 x 15 est accepté pour participer.

Art. 3. : Le nombre de photos est limité à deux par candidat. Chaque membre d'une même famille âgé de 12 ans et plus a la possibilité de participer au concours.

Art. 4. : Les photos devront parvenir :

- soit par email à bretoncellespn@free.fr en mentionnant le nom et l'adresse complète du participant, ainsi que son adresse email et en précisant qu'il s'agit du concours photo BPN 2009,
- soit par courrier, à l'adresse suivante : BPN, Mairie de Bretoncelles, 61110 Bretoncelles

Art. 5. : La date limite de réception des photos est fixée **au 30 novembre 2009.**

Art. 6. : Les photos seront exposées lors du marché de Noël 2009.

Art. 7. : Un jury composé du bureau de BPN arrêtera la liste des 10 plus belles photos.

Art. 8. : Par leur participation au concours, les candidats acceptent la publication non rémunérée de leurs œuvres à des fins artistiques et culturelles.

Art. 9. : Le concours est doté des prix suivants :

- 1^{er} prix :
 - un droit de tirage de 50 exemplaires de la photo primée (1) de format 10 x 15,
 - une adhésion gratuite à BPN,
 - la publication de la photo primée dans le « Petit Journal »,
 - un agrandissement 30 x 40 de la photo primée.
- 2^{ème} au 5^{ème} prix : un droit de tirage de 20 ex. de la photo primée (1) de format 10 x 15,
- 6^{ème} au 10^{ème} prix : un droit de tirage de 10 ex. de la photo primée (1) de format 10 x 15.

Art. 10. : Les résultats seront communiqués uniquement aux lauréats et publiés dans le Petit Journal.

NB : BPN se réserve la possibilité d'organiser une exposition de photos des 10 lauréats selon des règles à définir.

(1) La photo sera personnalisé au verso du nom du lauréat.

Solution
des
mots
croisés
de
la
page
21

E	I	P	E		S	E	E	N		10	
R	O		S	E	E	R	I	O	S	9	
E	L	A	S		E	E	M	I	L	8	
			S	E	I	L	B	A	T	E	7
R	S				E	I	R	A	T	6	
E	U	R	R	E	V			N	E	5	
E	V	E	L	E	R		S	I	B	4	
R	E	D		R	E	S	O	D		3	
	A	I	R	A	C	U	A	R	A	2	
S	N	E	I	G	E	L	L	O	C	1	
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A		

Animations permanentes

Rétrospective

Le Sénégal À L'HONNEUR

Le 23 mai dernier, Christophe Lécuyer, agriculteur biologique au lieu-dit La Rue sur la commune de Bretoncelles, présentait une expérience enrichissante dans un village sénégalais avec l'Association Développement Sans Frontières.

Après avoir passé un mois dans le village de Tivaouane-Peulh, à 20 km de Dakar, Christophe a pu constater les difficultés des sénégalais qui cultivent la terre pour vendre leurs produits en ville.



Pour initier les paysans à une agriculture biologique, il faut quelques mois de formation et d'application encadrée. Et pour cela, il faut des financements. Ce qui est tout à fait possible avec l'association Développement Sans Frontières qui est agréée pour faire bénéficier ses donateurs de 66% de réduction d'impôts.

N'oubliez pas d'indiquer le nom du village pour que les fonds soient dirigés vers le projet en question.

La curiosité de Pandora !

Jacques Laffitte, philosophe et psychologue a choisi d'aborder le mythe de Pandora pour sa conférence du 30 mai dernier, Pandora est la première femme envoyée aux hommes par Zeus. Dotée de la fameuse boîte de Pandora, elle reçoit pour consigne de ne jamais l'ouvrir. Mais la curiosité fémi-



nine est la plus forte. S'échappent alors de la boîte toutes les calamités, la maladie, la vieillesse, la mort.

Le conférencier s'interroge ainsi sur le mythe, la misogynie grecque jusqu'aux significations d'aujourd'hui, car Pandora était à la fois porteuse des maux et des remèdes.

Le mini tournoi du tennis club

Pour la fin de saison, le tennis club a réuni une quinzaine d'enfants pour clôturer la saison, avant une reprise des cours tous les samedis après midi de 14 h à 16 h.

Salon du livre rare
Les 13 et 14 juin, se tenait la 4^{ème} édition du salon du livre rare où chaque livre est produit comme une œuvre unique.

Ces livres, qui racontent par la forme aussi bien que par le texte, sont des œuvres d'art à part entière, réalisées par des passionnés.



Petit frère du grand salon parisien, qui réunit une centaine d'éditeurs, ce salon est organisé par l'association bretoncelloise « Livres O Perche » que dirige Tanguy Garric, récemment nommé Chevalier des Arts et des Lettres.

GALA DE FIN D'ANNÉE

pour Bill et de Clown
Le gala a réuni la plupart des familles dont les enfants participent aux cours de cirque tout au long de l'année.

Les enfants se sont succédés sur la scène de la salle omnisports et ont été largement applaudis.

Marche sur corde, jonglage, équilibre, la troupe costumée a épaté son public.

Animations permanentes (suite)

Rétrospective

L'ABEILLE, SENTINELLE du patrimoine

Ce samedi 25 juillet, régnait une activité de ruche à l'espace abbé Fret où l'association Bretoncelles Patrimoine et Nature organisait une journée autour de l'abeille en partenariat avec l'Union Apicole Ornaise.

Un public nombreux a pu découvrir la vie de cet insecte, le travail des apiculteurs, goûter au miel, pain d'épice, hydromel.... L'abeille noire et sa variété percheronne était notamment à l'honneur.



Rustique, sachant s'adapter aux froids hivernaux, peu agressive, cette abeille est idéale pour les apiculteurs amateurs.

Sans abeille, le monde humain est condamné et cette journée a permis aux visiteurs de prendre conscience de la menace qui pèse en général sur cet insecte par la perte de la diversité des plantes mellifères et surtout par les pesticides.

Dialogues
de Fer et pierre
Durant 15 jours, Bernard Clément et Michel Gourlay se sont joints pour exposer leurs œuvres de sculpture.

Le premier a choisi le fer, le second taille la pierre. Ainsi, chacun, avec une approche différente, propose de faire dialoguer les formes minérales et métalliques.

Le club des loisirs
se costume
Pour son dernier rendez-vous de l'année, le Club a choisi l'évènement de la brocante pour organiser ses portes ouvertes à la salle des fêtes.

C'est en costumes traditionnels normands que ses membres ont accueilli les visiteurs et leur ont proposé billets de tombola et diverses créations de tricot ou crochet.



Vif succès
de la brocante
Avec 200 exposants, c'est un très bon cru pour cette nouvelle brocante et une belle réussite pour l'ABEL.

Un plan de relance À 850 000 €

Ce 8 juin, les officiels étaient tous à l'Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), plus communément appelée maison de retraite.



Raison invoquée : restructuration de l'établissement pour un coût global de 4.7 millions d'euros dont 850 000 euros financés par le plan de relance gouvernemental.

La première phase de travaux est terminée et a permis d'intégrer les 44 résidents dans le foyer logement et bâtiment neuf.

La seconde phase consiste à restructurer le bâtiment actuel dont la livraison est prévue au printemps 2010.

Au final, l'ensemble du projet aura permis de gagner la surface nécessaire à la suppression des chambres à deux lits, la création de 7 chambres à fluides médicaux et d'un service de soins infirmiers à domicile et d'une unité Alzheimer en rez-de-chaussée.



Association Bille de Clown

(02 37 37 29 06 / 06 06 84 74 84)

LES ENFANTS ET ADULTES FONT LEUR CIRQUE

Les cours sont dispensés par Tristan Lefevre, diplômé de l'école du cirque de Bruxelles.

Comme l'explique Tristan « c'est un apprentissage à l'esprit du cirque où chacun apprend à connaître son corps, son équilibre pour être plus confiant et maître de soi ».

L'activité se déroule au Gymnase de Bretoncelles avec les cours répartis comme suit :

Mercredi et Samedi

Enfants de 2 ans ½ à 6 ans : 10h00-11h00

Enfants de + 6 ans : 11h00 – 12h15

Avec une cotisation trimestrielle de 45 euros/enfant.

Plusieurs pôles d'activités sont prévues lors des cours : Jonglage, funambule, échasses, mises en scène théâtrales.....

Une séance bi-mensuelle pour les adultes est mise en place pour la rentrée. Elle se déroulera le mardi soir de 20h15 à 21h15. **N'hésitez plus. Venez découvrir les arts du cirque :** jonglage, Roula-Boula, câble, boule, bâtons de fleurs, ... et l'esprit du cirque : le partage, le respect, l'entraide...

LES ADULTES FONT LEUR « BAROUF »

La troupe de théâtre de Bretoncelles « Les bouffons des planches » aura le plaisir de vous présenter la pièce intitulée « Barouf à Chioggia » **le 7 novembre à Bretoncelles et le 21 novembre à Berd'huis** mis en scène par Cyril Aubin.

« À Chioggia, comme dans le reste du monde, les hommes s'intéressent aux femmes et les femmes aux hommes. Ça drague, ça cause et ça se passionne. Mais ces dames sont italiennes. Et tout prend des proportions incroyables. D'autant qu'elles sont bien belles les demoiselles de Chioggia ! La pièce est une des plus connues de Goldoni. Elle est toute pleine d'humanité. »

EXCEPTIONNEL : Une pièce à ne pas rater, la toute première de la troupe de théâtre.

La troupe s'agrandit avec la création d'une troupe pour enfants de 7 ans à 12 ans. Les cours se dérouleront tous les vendredis soir de 18h30 à 19h30. Ces cours sont dispensés par Cyril Aubin, notamment professeur de cours d'adultes.

Assemblée générale en juin

Vous aurez sans doute noté l'hyper-activité de l'association de sauvegarde. Depuis la parution du Petit Journal de mai, dont la couverture représentait le patrimoine communal, s'est déroulée la première assemblée générale en juin dernier. Sans relater tous les événements, la première année d'activité a été marquée par la constitution de l'association et son agrément fiscal qui permet à tous les donateurs **de bénéficier d'une réduction d'impôts**. N'hésitez plus pour adhérer ! Plus nous serons nombreux, plus nous serons reconnus auprès de la Fondation du patrimoine.

L'ABEILLE, SENTINELLE DE NOTRE PATRIMOINE EN JUILLET

En juillet, BPN, en partenariat avec l'UAO, l'Union Apicole Ornaise, a organisé une journée environnementale orientée vers l'abeille, la sentinelle de notre patrimoine. Chacun a pu découvrir le rôle essentiel de cet insecte dans la vie de l'Homme, grâce aux compétences des membres de l'UAO. Cette journée a été fort appréciée et a fait salle comble en soirée avec la diffusion du film des « Amis du Perche » qui se rapporte à la forêt de Bellême : « **Mémoire d'arbres** » (en vente auprès de BPN au prix de 20€).

Récital de Valérie KOMAR en août

Cette américaine de renommée internationale possède quelques attaches à Bretoncelles, et apprécie **tout particulièrement notre commune**. Pour apporter son soutien à l'association, elle a tout simplement et humblement proposé d'interpréter un programme musical au profit de la sauvegarde du patrimoine. Une soirée exceptionnelle avec plus de 100 participants, record battu.

1er salon du patrimoine en septembre

Quand vous recevrez le Petit Journal dans votre boîte à lettres, il sera juste temps de vous rendre à l'espace abbé FRET pour découvrir des artisans de talent qui interviennent dans la restauration du patrimoine. De la pierre au bois, de la faïence au cuivre, des professionnels dévoileront devant vous leurs compétences.

Un film des maquisards en octobre (à préciser)

Grâce au lycée Rémi Belleau, un livre intitulé « Sur les pas de Lucie et Raymond AUBRAC », retrace la vie des résistants du Maquis de Plainville. Ce livre a donné l'idée d'un film qui a été diffusé au cinéma de Nogent le Rotrou et qui sera projeté également à Bretoncelles en présence d'un maquisard bretoncellois, Joseph LEBERRE.

CONFÉRENCE SUR LE CAPITAINE POMMERELLE LE 28 NOVEMBRE

C'est une idée qui est née au printemps et pour tout savoir sur ce combattant, dont un calvaire à la Crinière rappelle son dernier combat, rendez vous à l'espace abbé FRET.

CONCOURS PHOTO EN DÉCEMBRE

En numérique ou en argentique, à partir de 12 ans, vous pouvez participer au concours photo organisé par BPN qui récompensera les plus belles photos du patrimoine communal, naturel ou bâti. Ces photos seront exposées lors du marché de Noël. Pour tout savoir sur le règlement, rendez-vous en page 26.

concert de la chorale « Le Madrigal du Perche » le 12 décembre
A l'heure où sont écrites ces lignes, les détails de ce concert ne sont pas arrêtés. D'ores et déjà, réserver cette date et vos places « à la presse » au prix de 12€. Cette chorale a obtenu le 2ème prix au concours national des choristes, échappant d'un cheveu à la toute première place.

La sortie annuelle organisée avec le Club de Loisirs (Présidente Mme HUARD) le Mercredi 10 Juin 2009 **s'est déroulée dans une ambiance sympathique dans le parc régional du Gâtinais. Après une visite intéressante à la verrerie d'art de Soisy sur École et une visite de la boutique-exposition des objets fabriqués à Soisy, nous nous sommes retrouvés à Fontainebleau pour le repas. Dans l'après midi : visite du conservatoire des plantes à parfums, médicinales, aromatiques et industrielles (conservatoire de graines) .**

Le 18 Juin, des membres et un porte drapeau de la section de Bretoncelles se sont retrouvés à Condeau avec les représentants des sections du canton pour commémorer **l'appel du Général de Gaulle** de 1940 (départ de la Mairie de Condeau en défilé avec la musique de Condé sur Huisne, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts avec minute de silence, puis minute de silence à la plaque en souvenir des deux jeunes fusillés de Condeau).

La fête organisée par les associations Bretoncelloises à eu lieu le samedi 11 juillet, le président remercie bien vivement les personnes venues aider aux préparations de cette soirée.

Le calendrier pour les cérémonies prévues :

- Le mercredi 11 Novembre 2009, **assemblée générale, puis cérémonie** commémorant les journées du souvenir. Le Président, André Lafon remercie sincèrement les Élus, le corps de Sapeurs pompiers et la population de Bretoncelles pour réserver cette date.
- Le Vendredi 19 Mars 2010, **assemblée générale(en remplacement** de la réunion qui se tenait habituellement en février) suivie **d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts en souvenir de nos camarades tombés en Afrique du Nord.**
- Le dimanche 11 Avril 2010, **déjeuner-dansant** annuel.

Rappel pour les nouveaux Bretoncellois : si vous êtes anciens combattants de tous conflits, faites vous connaître, en contactant Mr LAFON André au 02 37 37 26 17.

GV/GFBREPRISE DES COURS

La première séance aura lieu le jeudi 10 septembre à 10 heures, à la salle des sports, sous la conduite d'Isabelle, notre dynamique monitrice.

Prix pour l'année 2009/2010: 70 euros.

A noter sur votre agenda : le thé dansant de notre association aura lieu le dimanche 6 décembre, à partir de 14 heures et sera animé par l'orchestre Christian BRUNEAU, bien connu des amateurs de danse.

La BOULE BRETONCELLOISE

L'Assemblée Générale du 27 juin 2009 a pourvu au remplacement de 4 membres démissionnaires du Conseil d'Administration dont le président. Ces 4 nouveaux membres sont : Bernard DAVID, Yvette LEBOURG, Annick MINEUR et Mireille MODESTE.

Lors de sa réunion du 27 Juillet, Le Conseil d'Administration a élu son nouveau président : il s'agit de Bernard DAVID. Une nouvelle trésorière adjointe a aussi été élue : Mireille MODESTE. Le reste du bureau est inchangé.

Manifestations: le thé dansant du mois d'octobre est annulé.

Par contre, le repas du club du 14 novembre et le loto du 15 novembre sont maintenus.

Le FC Bretoncellois 2009-2010

L'équipe de Bretoncelles est montée en 3ème division et va jouer le maintien cette saison. Les matchs à domicile se joueront sur le stade André DEBRAY à 15h00.

Programme des matchs

13 septembre 2009 :
Bretoncelles FC—Condé sur Huisne FC
20 septembre 2009 :
Bretoncelles FC—Iton F Chandai
11 octobre 2009 :
Bretoncelles FC—Bellême FCP2
1er novembre 2009 :
Bretoncelles FC—Mortagne US2
15 novembre 2009 :
Bretoncelles FC—Longny Pays
24 janvier 2010 :
Bretoncelles FC—Bazoches AMC
7 mars 2010 :
Bretoncelles FC—St Evroult AS
28 mars 2010 :
Bretoncelles FC—ESP Cetonnais
25 avril 2010 :
Bretoncelles FC—Le Pin la Garenne US
2 mai 2010 :
Bretoncelles FC—Nocé
23 mai 2010 :
Bretoncelles FC—SAM Football

Le FC Bretoncellois proposera des calendriers **pour l'année 2010.**

Par ailleurs, le FCB lance un appel aux intéressés pour constituer une équipe de vétérans pour jouer le dimanche matin pour la saison 2010.

Prendre contact avec le président, Franck PICHEREAU
au 06 72 30 50 20 ou 02 37 37 00 34



Président : Philippe RUELLAN

Secrétaire : Isabelle GARACHE

Trésorière : Marion ESTIVEAU

Téléphone du BCB : 06.20.06.87.04 (consultable dans l'annuaire téléphonique)

Reprise des séances de Badminton le lundi 31 août 2009.

LES HORAIRES POUR LA SAISON 2009/ 2010 SONT (SOUS RESERVE) :

Lundi de 18 h 30 à 22 h 30

Mercredi de 18 h 30 à 21 h 30

Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30

LE COUT DE LA LICENCE POUR LA NOUVELLE SAISON :

Enfant de moins de 18 ans : 55,00 € l'année

Adulte : 60,00 € l'année

L'ACTION DECOUVERTE DU BADMINTON « C.E.L » :

Elle sera reconduite cette année pour les enfants de 7 ans à 10 ans. Reste au bureau à définir la date **et l'heure**. ATTENTION, pour cette action, le nombre de participants est limité. Pour tous renseignements : 06.20.06.87.04.

TU VEUX DECOUVRIR LE BADMINTON
EN LOISIR OU EN COMPETITION
REJOINS-NOUS

LE BCB VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTREE SPORTIVE

Votre avis nous intéresse

Utile

Le Petit Journal s'est profondément modifié sur la forme depuis sa version de septembre 2008 tout en gardant son esprit originel consistant à diffuser l'information du Conseil Municipal et des Associations.

Des nouvelles rubriques sont apparues, comme l'histoire et la géographie. Une rétrospective retrace les événements les plus importants qui se sont déroulés dans la commune. Une page portrait permet de souligner l'action d'une ou plusieurs personnes. La vie économique est décrite dans une page spécifique. Quelques informations relatives à la Communauté de communes, voire du Pays Perche Ornaïs ou du Parc vous sont rapportées.

Bien sûr, les rubriques traditionnelles concernant l'état civil, les horaires SNCF, la météo, l'annuaire, etc. ont été maintenues.

Depuis l'édition de janvier 2009, les 4 pages de la couverture sont en quadri-couleur tandis que les publicités des pages intérieures sont passées en bi-couleur. Il convient de remercier à ce titre tous les annonceurs qui ont accepté une hausse des tarifs pour cette nouvelle présentation de leur publicité, ce qui permet un auto financement du Petit Journal.

Mais cela vous convient-il ? Pour le savoir, les membres de l'Association pour la Diffusion de l'Information vous interroge à travers le questionnaire ci-dessous que vous pouvez découper et remettre dans la boîte à lettres de la mairie.

Enquête de satisfaction du Petit Journal

Le Petit Journal vous convient-il globalement ?

Très satisfaisant Satisfaisant Moyennement satisfaisant Pas du tout satisfaisant

A propos des nouvelles rubriques, sont-elles ?

Très utiles utiles moyennement utiles Pas du tout utiles

Faut-il supprimer des rubriques ?

Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

Faut-il rajouter de nouvelles rubriques ?

Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

Quelles sont vos rubriques préférées, 5 maximum dans l'ordre décroissant :

1) _____ 2) _____ 3) _____ 4) _____ 5) _____

Vos suggestions : _____

Dimanche 8 novembre 2009

Le Petit Journal

Cyclo-cross

Associations

Lieu dit « la Dougère »

route de Moutiers au Perche

Organisé par l'Union Sportive Nogentaise
avec le soutien de la commune de Bretoncelles

CYCLO - CROSS

13h30 : **écoles de cyclisme**

14h30 : seniors - juniors – cadets et dames



ENTREE GRATUITE
CIRCUIT SPECTACULAIRE AVEC VISIBILITE EXCEPTIONNELLE

Portes ouvertes le dimanche 20 septembre

La nouvelle saison 2009-2010 promet d'être bien remplie pour les passionnés de cheval ! Nous démarrons en fêtant la Journée du Cheval, le dimanche 20 septembre, **avec un après-midi « Portes ouvertes »**, baptêmes de poney et de cheval, et divers spectacles d'équitation.

A la rentrée aussi, pour les enfants qui souhaitent monter pour la première fois, nous proposons en promotion les initiations poney le mercredi après-midi ou le jeudi soir, au prix réduit de 7,50 euros l'heure.

Les activités du club pour les cavaliers réguliers sont nombreuses, entre concours pour tous les niveaux de saut d'obstacles, de dressage, les promenades et les examens de galops.

Rendez-vous au club pour en savoir plus !

A bientôt et à vos étriers !



Photo du club

L'Etrier de Bretoncelles
Les Ecuries de Sagittaire
Montras, Bretoncelles.

06 08 99 60 03

mail : ecuriedesagittaire@wanadoo.fr

site web : <http://ecuriedusagittaire.googlepages.com>

**Club de GYMNASTIQUE
D'ENTRETIEN**



Information adhérents :

La reprise des cours aura lieu le mardi 08 septembre 2009 au gymnase Jean Paul MEBS.

HORAIRE inchangé :

tous les mardis de 19 h à 20 h

L'Assemblée Générale du 24 février 2009 a fixé la cotisation à 70 euros (assurance comprise).

Avis aux nouveaux adhérents :

La rentrée est arrivée, et pour garder la forme **tout au long de l'année, venez nombreux nous rejoindre**. Les cours sont mixtes.

Pour tester l'ambiance et vous familiariser avec Isabelle, notre dynamique professeur, une séance gratuite vous est offerte.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Président :

Robert TANFORTI : 02 37 37 22 36

Trésorière :

Nelly POIRIER : 02 37 37 25 95

Secrétaire :

Francine PIZZAGALLI : 02 37 37 26 93

Club de loisirs des retraités

La journée "portes ouvertes" très réussie. Merci à toutes les bonnes volontés qui nous ont aidées ce jour là.

La recette permettra d'offrir cette année encore le goûter dansant de Noël à nos adhérents.

Un petit rappel : tous les jeudis à 14 h salle Gauthier-Lapierre : jeux de cartes avec goûter et bonne humeur.

Dates à retenir pour 2009

22 octobre : thé dansant

13 décembre : bûche de Noël

Dates à retenir pour 2010

10 janvier : galette des rois

4 mars : assemblée générale

21 mars : thé dansant

4 juillet : portes ouvertes

19 septembre : repas

21 octobre : thé dansant

12 décembre : bûche de Noël

ABEL

Merci au conseil municipal pour la subvention.

Merci à tous les exposants qui sont venus honorer notre 19^{ème} vide greniers.

Merci à tous les membres pour leur accueil auprès des exposants et pour le bon déroulement ainsi que de la bonne organisation.

Toutes nos excuses auprès des riverains pour le bruit matinal et quelquefois le mauvais caractère de certains exposants.

Rendez vous en 2010
pour le 20^{ème} vide grenier
le 4 juillet 2010.

À la salle des fêtes

- 11 octobre : Thé dansant des Fléchettes
- 22 octobre : **Thé dansant du Club des Loisirs**
- 7 novembre : **Théâtre Bille de clown**
- 15 novembre : Loto de la Boule
- 6 décembre : Thé dansant de la GV-GFB**
- 12 décembre : Marché de Noël**
- 12 décembre : Concert du Madrigal du Perche**
- 18 décembre : Vœux du Maire**
- 17 janvier : Ste Barbe

Dans le village :

- 9 novembre : Randonnée pédestre départemental
- 11 novembre : **Journées du souvenir au monument aux morts**
- 21 novembre : visite avec Jean-Baptiste Huchon
- 12 décembre : Marché de Noël**

A L'ESPACE ABBÉ FRET

- 12 septembre : vernissage de Jean Bonis
- 19 et 20 septembre : 1er Salon du patrimoine
- 26 septembre : **conférences de Jean Bonis**
- 31 octobre au 7 novembre : **exposition d'encadrement par les « Ateliers Créatifs »**
- 14 novembre : vernissage de Jean-Baptiste Huchon
- 21 novembre : **conférence de Jean-Baptiste Huchon**
- 28 novembre : **conférence du Colonel DUPREZ**

Animations

- 8 novembre : Cyclo-cross à La Dougère

Divers

- 27 septembre : Ouverture de la chasse
- 17 octobre : **Inauguration de l'épicerie**

Opération bouturage

La commune souhaite faire du bouturage de chrysanthèmes. A cet effet, un bac sera disposé au cimetière afin de collecter les fleurs périmées.

Merci d'avance à tous les donateurs.

Le calendrier scolaire

Rentrée 2009 : mardi 1er septembre pour les enseignants et mercredi 2 septembre pour les **élèves, sauf pour les élèves qui n'ont pas cours** le mercredi, comme à Bretoncelles, où la rentrée se fera le jeudi 3 septembre au matin.

Zone A : Caen

- Vacances de la Toussaint : Samedi 24 octobre au jeudi 5 novembre
- Vacances de Noël : Samedi 19 décembre au lundi 4 janvier
- Vacances d'hiver :** Samedi 13 février au lundi 1er mars
- Vacances de Printemps : Samedi 10 avril au lundi 26 avril
- Vacances d'été :** vendredi 2 juillet.

Zone B : Orléans-Tours

- Vacances d'hiver :** Samedi 6 février au lundi 22 février
- Vacances de Printemps : Samedi 3 avril au lundi 19 avril

Zone C : Paris, Versailles

- Vacances d'hiver :** Samedi 20 février au 8 mars
- Vacances de Printemps : Samedi 17 avril au 3 mai

Les vacances de la Toussaint, de Noël et d'été sont identiques aux trois zones.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Etude de Maître Letourneau

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

Infos

Réf. 242 - ST VICTOR DE BUTHON : Chalet isolé dans bel environnement, sur parcelle boisée de **2740m²**, comprenant : **cuisine-séjour, salle d'eau-wc**, une chambre avec petite pièce au dessus. Abri de jardin. eau communale, électricité par groupe électrogène. Fosses toutes eaux sur terrain, à installer. PRIX : 37 000€. **Hon. nég. 2213 €** + frais d'acte

Réf. : 400 – BRETONCELLES : Maison mitoyenne ancienne à rénover en hameau comprenant : **cuisine, deux pièces, salle de bains, wc**. A l'étage : palier, une pièce et une chambre. Garage sur jardin situé en face. PRIX : 55 000€. **Hon. Nég. TTC : 3 012€ + frais d'acte**

Réf. 557 - BRETONCELLES : petite maison dans lotissement proche commerçants sur 671m² de terrain, comprenant : cuisine aménagée, séjour, deux chambres, salle de bains-wc. Garage. Jardin. PRIX : 85 000€. **Hon. nég. TTC : 3909€** + frais d'acte

Réf. 689 - ST DENIS D'AUTHOU : maison dans centre village, sur 375m² avec cour et préau, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon, pièce, chambre, salle de bains, wc. Coin chaufferie, cave, bucher, cellier avec escalier et grenier au dessus, atelier. Cave dans cour sous préau. A l'étage : Bureau, 3 chambres. Tout à l'égout. Chauff. central fuel. PRIX : 105 000 €. **Hon. Nég. TTC : 4507 €** + frais d'acte

Réf. : 780 – COULONGES LES SABLONS : Sur terrain de 1520m², maison ancienne de plain pied comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine, deux chambres, wc, cellier. Attenants : grande grange avec grenier aménageable au dessus de la maison, cave. Garage. PRIX : 120 000€. **Hon. Nég. TTC : 4955€ + frais d'acte**

Réf. : 819 – BRETONCELLES : Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (15m²). PRIX : 125 000 €. **Hon. Nég. TTC : 5105 € + frais d'acte**

Réf. : 1016 – BRETONCELLES : Pavillon édifié sur sous-sol total, comprenant : au rez de chaussée : cuisine équipée, séjour, salon, wc, salle de bains et deux chambres. A l'étage : pièce palière avec wc, deux chambres. Sous-sol : garage, atelier, chaufferie, cellier-cave. Chauffage central au fuel. PRIX : 140 000€. **Hon. nég. 5 553€**. + frais d'acte

Réf. : 1050 – BRETONCELLES : Pavillon récent sur sous-sol complet sur terrain de 1085m², proximité des commerces, comprenant : RDC : entrée, séjour-salon, cuisine, trois chambres, **salle d'eau, wc**. **Au sous-sol** : garage, cellier, cave. Chauff. Gaz. PRIX : 130 000€. **Hon. Nég. TTC : 5254 € + frais d'acte**

Réf. 925 : BRETONCELLES - Pavillon sur sous sol, sortie agglomération, comprenant : sous-sol : garage, cave, chaufferie, pièce. Au rez de chaussée : entrée, cuisine à l'américaine, séjour-salon, trois chambres, salle d'eau. Grenier non aménageable. Jardin. Petite serre sous balcon. Tout à l'égout. Chauffage central fuel. PRIX : 140 000€. **Hon. nég. TTC : 5553 €** + frais d'acte

Renseignements utiles

Annuaire

Mairie :

Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h
Tél : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque et Espace Public Numérique

Tél : 02 37 37 25 27, Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr
Mardi de 9h à 12h, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18 h
Jeudi de 9h à 12h et de 17h 30 à 21h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gendarmerie : Tél : 17

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h
mercredi et vendredi de 14h à 19h
à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers : Tél : 18, **à partir d'un portable** : 112

S.A.M.U. : Tél : 15

La Poste :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h30,
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi après-midi.
Tél : 02 37 37 00 19

Crédit Agricole :

Tél : 0825 84 04 55

Ambulances :

Ambulances Malnuit Rémalard, Tél : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP :

Taxi Caillon Tél 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin : Dr PINLOCHE Tél : 02 37 37 20 08

Pharmacie : M. HEDOUIN Tél : 02 37 37 20 38

Infirmières : Tél : 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67

UNA : 02 33 25 99 92

ADMR : 02 33 83 72 10

Diététicienne : Ingrid CALBET, Tél : 06 85 38 44 73

Vétérinaires : Tél : 02 33 83 65 65

Notaires :

Etude LETOURNEAU
Tél 02 37 37 20 02.
Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite :

Tél : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles:

4ème dimanche du mois à 9h30

2ème dimanche à Moutiers

Renseignements : 02 37 37 21 45

Ecole élémentaire :

Tél : 02 37 37 22 17
Directeur : Bernard DELPRAT
Cantine : 02 37 37 21 08

Eau :

Bretoncelles : mairie

Le Pas St L'Homer :

Olivier Boulay :
Tél : 02 33 25 45 32
Claude Savard :
Tél : 02 37 37 22 52

EDE : Tél : 0810 333 061

CPAM : mairie Rémalard de 10h
à 11h30 le vendredi

Assistante sociale : permanence
à la mairie le 1er et 3ème jeudi du
mois de 14h à 16h.

Marché : jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le mardi matin sauf le 1er
mai, Noël et jour de l'an.

Déchetterie à Rémalard tous les
jours de 10h à 18h sauf jeudi,
dimanche et jours fériés.
Tél : 02 33 83 07 43

Mission locale :

Tél : 02 33 83 09 42